



**HAL**  
open science

## Indexicaux : orientation cognitive, point de vue, et création de discours

Francis Cornish

► **To cite this version:**

Francis Cornish. Indexicaux : orientation cognitive, point de vue, et création de discours. Linguistique et discours, A paraître. hal-01925938v1

**HAL Id: hal-01925938**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01925938v1>**

Submitted on 18 Nov 2018 (v1), last revised 21 Sep 2022 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A paraître dans M. Jadir (dir.), *Linguistique et discours*. Berne : Peter Lang

## **Indexicaux : orientation cognitive, point de vue, et création de discours<sup>1</sup>**

Francis Cornish

CLLE-ERSS, Université de Toulouse, CNRS, UT2J, France

### **Résumé**

Ce travail s'inscrit en faux contre la conception prédominante dans la littérature sur les marqueurs indexicaux. Celle-ci les présente comme de simples outils de récupération d'un référent déjà installé dans un discours quelconque, en fonction de la condition vériconditionnelle (« objectiviste », donc). Le chapitre évoque à cet égard les approches néo-gricéennes (Levinson, 2000) et (pour partie) gricéennes (Gundel *et al.*, 1993 : la « Givenness Hierarchy »), puis celle d'Ariel conçue en termes d'accessibilité cognitive. Mais la prise en compte de nombre d'exemples attestés en anglais comme en français révèle un tout autre fonctionnement, où l'emploi de tel marqueur indexical en contexte est motivé plutôt par des facteurs subjectifs et interactionnels, dialogiques : vus sous cette angle-là, les marqueurs concernés ne reflètent pas les hiérarchies ou échelles dans lesquelles ceux-ci sont rangés dans ces modèles. Ils fonctionnent au contraire pour établir telle relation interlocutive entre locuteur et allocutaire (ou scripteur et lecteur), pour exprimer une attitude épistémique ou expressive de l'énonciateur, et/ou pour signaler la structuration du discours en gestation qui est à effectuer à tel ou tel moment de son déroulement.

**Mots clés :** Accessibilité cognitive ; Discours ; Marqueurs indexicaux ; Point de vue ; Subjectivité

### **Abstract**

This study argues against the predominant conception of indexical markers in the relevant literature. This assumes that they are simply tools for the retrieval of a referent that is already installed in some discourse, as a function of truth conditions (an “objectivist” conception, then). The chapter discusses in this respect the neo-Gricean approach of Levinson (2000) and the (in part) Gricean one of Gundel *et al.* (cf. the “Givenness Hierarchy”), as well as that of Ariel in terms of cognitive accessibility. Yet a consideration of a number of attested examples in both English and French reveals a functioning of a quite different kind, in which the use of a given marker in context is motivated rather by subjective and interactional, dialogic factors: viewed from this perspective, the markers at issue do not reflect the hierarchies or scales within which they are ordered in these models. Instead, they function rather to establish a particular interlocutive relationship between speaker and addressee (or writer and reader), to express an epistemic attitude or stance on the speaker's part, or to signal a particular type of structuring of the discourse under construction which is to be made at a given point in its development.

**Keywords:** Cognitive accessibility; Discourse; Indexical Markers; Subjectivity; Viewpoint

### **1. Introduction**

La tendance prédominante des études des anaphoriques, ‘anadéictiques’ et déictiques (rassemblés ici au moyen du terme plus générique d'*indexicaux*) dans un contexte discursif est de les envisager en fonction de la gestion des référents de discours, en termes donc de la représentation d'un état de choses particulier : la récupération de référents déjà installés dont le locuteur

---

<sup>1</sup> Ce chapitre est une version révisée et étendue d'une présentation faite lors de la *Discourse Anaphora and Reference Resolution Conference* (DAARRC2000), tenue à l'université de Lancaster du 16 au 18 novembre, 2000. Je voudrais remercier Anne Salazar Orvig, Michel Aurnague et Henning Nølke pour leur relecture de versions antérieures de ce texte.

présume qu'ils correspondent à tel ou tel degré de topicalité ou d'accessibilité cognitive dans le modèle de discours en construction chez l'allocutaire ou le lecteur au moment de l'emploi<sup>2</sup>. Or, deux présupposés sous-tendent ce programme de recherches : d'abord, que les référents récupérés au moyen de tel ou tel type d'indexical pré-existent dans le modèle de discours à l'œuvre (sinon dans le monde réel) en amont de leur récupération — le mot même de « récupération » le suppose, de toute façon (voir aussi Scheibman, 2002 : 125-6) ; et ensuite, que le trait distinctif principal des différents types d'indexical (formes nulles, pronoms démonstratifs et de 3<sup>ème</sup> personne, SN définis ou démonstratifs etc.) est le fait qu'ils encodent chacun des niveaux particuliers d'accessibilité cognitive supposés de leur référent potentiel dans le modèle de discours de l'allocutaire au moment de l'emploi.

Or, sans nier la valeur intrinsèque de ce courant de recherches, ni ses résultats indubitablement positifs comme contribution à la compréhension du fonctionnement de l'indexicalité dans les discours naturels, j'aimerais explorer dans ce chapitre une piste un peu différente, piste qui est à même d'éclairer les résultats des recherches en termes de différentiel d'accessibilité, mentionnées plus haut. À savoir, le rôle des anaphoriques et des anadéictiques (voir le § 2 pour l'« anadeixis ») dans la création même du discours (cf. Dahl & Hellman, 1995) : ce rôle refléterait les relations interactives particulières existant parmi les participants au discours, là où aucun référent installé n'existe nécessairement en amont de l'occurrence de l'indexical qui est censé le « récupérer ».

On fournira des indices démontrant que, même là où un référent existe au préalable dans le discours en amont, les expressions indexicales font bien plus que de simplement « reprendre » le référent de leur « expression antécédente » (quand elle existe) dans un discours quelconque (cf. aussi Scott, 2016 en ce qui concerne l'emploi des pronoms anglais) : car conjointement avec leur prédication « hôte », elles servent à intégrer l'unité de discours construite via le traitement du segment textuel contenant le « déclencheur d'antécédent »<sup>3</sup> avec celle qui les contient, de façon à signaler la structure locale et/ou globale hiérarchique du discours ainsi construit. En étroite liaison avec cette fonction créatrice de discours est celle de l'expression de points de vue particuliers — soit en maintenant une source de point de vue donnée déjà en vigueur, soit en la changeant, soit encore en servant à signaler une perspective nouvelle sur tel référent ou telle situation, de la part du locuteur ou d'un autre « conceptualisateur » (cf. Sanders & Spooren, 1997, Van Hoek, 2014). Ce rôle de gestion des points de vue est étroitement lié à la fonction d'orientation discursive remplie par les indexicaux plus généralement.

Je commencerai par caractériser l'approche dominante de la distribution des indexicaux dans les textes, en termes de l'expression du niveau d'accessibilité cognitive du référent visé au moment de l'emploi (section 2), et présenterai ensuite ma propre conception de l'anaphore et de la deixis dans le discours : ici c'est l'anaphorique ou l'(ana)déictique, en liaison avec la prédication hôte dans son ensemble, qui détermine la représentation discursive qui est « récupérée » (section 3). Dans cette section, on présentera des extraits attestés où il n'y a aucune

<sup>2</sup> Par ex. Ariel (1990), (1996), (2001), Chafe (1994), Fox (1987), Gundel, Hedberg & Zacharski (1993), (2000)... ; cependant, ces approches ne sont pas toutes identiques dans le détail, ni même en termes d'orientation.

<sup>3</sup> Notre approche de l'anaphore (et plus généralement de l'indexicalité discursive) s'éloigne de la conception traditionnelle qui exige la mise en rapport d'un antécédent textuel explicite co-occurent et d'une expression anaphorique dans un texte, car celle-ci ne correspond pas à la réalité de l'usage effectif. À sa place, j'ai proposé dans Cornish (1999 : 112-148) une relation beaucoup plus indirecte entre ce que j'appelle un « déclencheur d'antécédent », une représentation discursive qu'il installe mais qui est en évolution constante à travers un discours quelconque, et une expression indexicale (anaphorique ou anadéictique) qui réactive celle-ci, mais qui n'entre pas en relation directe avec le déclencheur d'origine. Celui-ci peut correspondre à une occurrence d'énoncé (ou d'un fragment d'énoncé), à un signal non-verbal, ou bien à un objet de perception. Pour des illustrations, voir les analyses des exemples attestés dans la suite du chapitre.

expression antécédente canonique qui introduit un référent à vocation topicale en amont de sa ‘récupération’ via un indexical ; et dans la section 4, on essaiera de montrer comment des anaphoriques ou (ana)déictiques guident l’orientation de l’auditeur ou du lecteur en décidant de la source du point de vue de l’information dérivée du registre textuel en fonction d’un contexte approprié. Enfin, j’essaierai de préciser certaines relations qui existent entre le marquage du point de vue, d’une part, et les niveaux d’accessibilité que les indexicaux nominaux comme pronominaux sont censés encoder, de l’autre.

## 2. La récupération des référents en termes de leur niveau d’accessibilité au moment de l’emploi

Pour commencer, considérons brièvement les trois procédures indexicales majeures qui sont employées pour coordonner l’attention des participants tout au long d’un discours : à savoir, la deixis, l’ « anadeixis », et l’anaphore.

Tout d’abord, **la deixis** peut être conçue comme impliquant l’emploi, par défaut, de la situation d’énonciation (le *fond* déictique) afin de profiler une *figure* (un référent nouveau, ou bien une conception nouvelle d’un référent déjà existant dans le registre du discours). Prototypiquement, la deixis sert à orienter le foyer d’attention de l’allocutaire vers un nouvel objet de discours, qui est à construire mentalement, par défaut sur la base de la situation d’énonciation —dont le centre (l’ « origo » chez Bühler 2009/[1934]) est le *hic et nunc* de l’activité verbale et non-verbale du locuteur<sup>4</sup>. Cette procédure indexicale constitue un moyen d’**ancrer** le discours à construire via la production d’un texte au sein d’un contexte approprié (cf. Langacker, 2002) : la deixis crée elle-même un contexte nouveau à chaque occurrence en réglant les paramètres contextuels de base<sup>5</sup> en fonction de l’événement communicatif ; un acte de référence déictique canonique introduit la perspective subjective et la source du point de vue exprimé à partir desquelles ce discours est construit.

**L’anaphore**, en revanche, consiste en le maintien au sein d’un ‘fond’ donné d’une ‘figure’ déjà existante, conjointement avec son fond, la prédication anaphorique servant à étendre ce fond (voir aussi Kleiber, 1994 : chap. 3).

J’adopte ici une conception « scalaire » de la relation entre deixis et anaphore, suivant sa caractérisation par Lyons (1975) et Bühler (2009/[1934]). Cette conception implique un continuum d’indexicalité partant de la deixis (procédure référentielle indexicale primaire, fondamentale) allant jusqu’à l’anaphore (procédure indexicale secondaire, dérivée et dépendante), en passant par une dimension intermédiaire appelée ‘anadeixis’ (cf. Ehlich, 1982 pour l’introduction de ce terme). Les marqueurs qui servent à réaliser l’anadeixis sont pour la plupart ceux à base démonstrative.

Je distingue trois sous-types principaux d’anadeixis (cf. Cornish, 2011) : d’abord, **l’anadeixis ‘stricte’**, où le référent en question est disponible au sein du contexte discursif, mais n’est plus (ou bien n’est pas encore) topical au moment de l’acte de référence indexicale. Ensuite, **l’anadeixis de reconnaissance (ou mémorielle)** : ici, le référent n’est disponible qu’à l’intérieur de la mémoire à long terme partagée. Il est de ce fait moins accessible que dans le cas du sous-type ‘strict’-anadéictique, exigeant ainsi une contribution plus grande du composant déictique de

<sup>4</sup> Ainsi que de l’allocutaire, devrait-on ajouter. Cf. aussi Barbéris (2008 : 200, 203) et Fricke (2003) pour une discussion tout à fait pertinente de cet aspect, de même que Kibrik (2011 : 503).

<sup>5</sup> La localisation spatiale ainsi que temporelle déictiques, les rôles interlocutifs de locuteur et d’allocutaire actuels assignés à des participants donnés, et la source du point de vue à l’œuvre. Voir aussi Hausendorf (2003) sur ce sujet.

cette sous-procédure indexicale. Enfin, **la deixis de discours** implique un pointage cognitif vers une représentation discursive disponible en mémoire de travail, et la création à partir de celle-ci d'une entité discursive pour partie nouvelle, en fonction d'une inférence. Tous ces sous-types d'anadeixis seront exemplifiés dans ce qui suit.

Or, les présupposés des linguistes qui fondent leur travail sur l'accessibilité cognitive sont, d'abord, qu'il existe une corrélation entre l'occurrence d'un marqueur d'un type formel donné et le niveau d'accessibilité du référent visé dans la conscience actuelle de l'allocutaire (tel que supposé par le locuteur) —et ce, indépendamment de son emploi potentiel pour réaliser un acte de référence déictique, anadéictique ou anaphorique. Autrement dit, des types d'expression morphologiquement et phonologiquement très atténués, tels que les formes nulles, les pronoms de 3<sup>e</sup> personne inaccentués ou clitiques (en français), tendent à signaler des référents déjà en focus, très saillants (donc hautement activés au sein de la mémoire à court terme de l'allocutaire au moment de l'emploi) ; alors que des types de marqueurs lexicalement et accentuellement plus substantiels (comme des SN définis ou démonstratifs pleins, ou des noms propres réduits) tendent à indiquer des référents ayant un niveau moins élevé d'accessibilité —ces référents seront supposés par le locuteur être représentés en mémoire de travail ou à long terme.

Cependant, bien qu'il puisse y avoir de nombreux indices provenant de l'usage pour étayer ces corrélations, il est toujours tout à fait possible de trouver des cas où, par exemple, un pronom de 3<sup>e</sup> personne inaccentué cible un référent qui ne jouit pas d'un niveau de focus élevé (représenté donc en mémoire à court terme : voir les exemples (11)-(13) au § 3 plus bas) ; ou bien où un pronom ou SN démonstratifs cible un référent à focus élevé (voir les exemples (3), (6) et (7) plus bas).

Or, Levinson (2000 : 285) a proposé ce qu'il appelle « le patron anaphorique général » (voir l'item (1) plus bas). Selon ce patron, il est plus probable que les formes nulles (“NP-gaps”) employées dans des positions où des pronoms manifestes auraient également pu se trouver, impliciter une relation de coréférence locale, conformément au « Principe (d')I(nformativité) » (voir ci-dessous) ; alors que les pronoms qui s'emploient à la place d'une possible forme nulle vont “M(anner)-impliciter” (voir ci-dessous) une relation de non-coréférence. À son tour, un pronom employé à la place d'un SN lexical possible (par ex. un SN défini) va I-impliciter la coréférence, alors que la situation inverse va M-impliciter la non-coréférence. Le « patron anaphorique général » est présenté en (1) ci-dessous :

(1) **Le patron anaphorique général**

SN lexical > pronom > zéro

M-implicite la non-coréférence

I-implicite la coréférence

(Levinson, 2000 : (26), p. 285)

Suivant le principe-I (Levinson, 2000 : (39), pp. 114-115), les locuteurs tendraient à fournir la quantité minimale d'informations requise, conformément à la direction générale de l'échange, tandis que leurs allocutaires seraient censés inférer de chaque énoncé une interprétation plus spécifique, plus informative. Quant au principe-M (Levinson, 2000 : (69), pp. 136-7), il stipule essentiellement que l'emploi d'une expression marquée au lieu d'une forme non-marquée qui aurait été possible à sa place, I-impliciter ainsi la situation normale, stéréotypique correspondante, tend à signaler l'intention du locuteur à communiquer une interprétation marquée, spéciale. Les pronoms nuls sont bien entendu encore plus minimaux, en

termes de forme, que les pronoms de 3<sup>e</sup> personne manifestes. En tant que tels, comme nous l'avons vu, ils sont envisagés par Levinson comme formant une échelle avec les pronoms manifestes et les SN lexicaux (voir l'item (1) ci-dessus).

Comme nous l'avons vu, cela prédit que, là où soit un pronom manifeste, soit une forme nulle peuvent apparaître dans telle position dans un texte, la forme nulle aura une plus grande probabilité d'I-impliciter la coréférence avec une expression antécédente, et le pronom manifeste de M-impliciter la référence disjointe. Mais comme je l'avais montré dans Cornish (2007 : 212–214) (voir en particulier les exemples (22a–g), p. 211), cela n'est nullement toujours le cas. Quoi qu'il en soit, le pronom nul n'a pas le même type de référence que le pronom manifeste. Voir en particulier Oh (2006) pour des données conversationnelles anglaises et des analyses qui indiquent clairement les fonctions discursivo-structurantes ainsi qu'interactionnelles du choix entre formes nulles et pronominales, mais où la (non-)coréférence n'est nullement en jeu.

Regardons à présent l'exemple (2) ci-dessous, cité par Gundel et al. (2000) :

- (2) K.1: *Barb got it.*  
 K.2: *Catmopolitan?*  
 K.3: *Yeah.*  
 K.4: *Catmopolitan.*  
 K.5: *She got it.*  
 K.6: *Yup. I suspicion she was a cat in her other life.*  
 K.7: *Oh did I tell you that **they** have a cat, **they** have two cats; one is Maynard and one's Dudley.* (Cassettes Frederikson, Gundel et al. 2000, exemple (11))

Comme le signalent Gundel et al., le pronom inaccentué *they* en K.7 (deux occurrences) renvoie au couple formé par Barb et son mari, qui est présumé connu de l'allocutaire ; mais même si une représentation du mari de Barb ne peut être supposée exister en mémoire à court terme (donc comme relevant d'un statut de focus élevé) au moment de l'emploi, le pronom 'indéfini' pluriel *they* s'emploie par convention pour renvoyer aux couples, donc le fait que Barb fasse partie d'un couple et de ce fait a un partenaire peut aisément s'inférer via cet usage. C'est donc bien l'emploi de ce pronom, en tant que tel, qui permet d'induire en contexte cette interprétation et cette référence (aucun autre type de marqueur n'aurait eu le même type de référence à sa place).

L'exemple (3) (également attesté, mais provenant d'une source écrite cette fois) illustre la situation opposée, où un SN démonstratif plein cible un référent à focus élevé au moment de son emploi :

- (3) Originally written and read by their author Alan Bennett (...) for TV, these autobiographical stories work so much better on the radio. He re-recorded them for Radio 4 in just one day back in 2000 with the then producer and now head of programmes at BBC, Mary Kalemkerian. *These snapshots of his childhood growing up in Leeds* are delivered in that quietly spoken voice, where his pauses are just as powerful as the words that led up to or followed them. ... ('Choices. Telling Tales' (Mon–Fri 11.30a.m./12 midnight BBC 7), *Radio Times* 29.07–04.08.06, p. 126 : exemple (8) dans Cornish, à paraître, 2017)

Le SN démonstratif qui nous intéresse en (3), à savoir *These snapshots of his childhood growing up in Leeds* (ligne 4), comporte un déterminant démonstratif proximal et non l'article défini : cela

s'explique sans doute en partie par le fait que le contenu de ce SN ne peut pas être supposé connu au préalable (donc présupposé) pour le lecteur de ce texte au moment de l'occurrence — à témoin, le choix par le scripteur du nom tête métaphorique *snapshots* ('photos'), qui est relativement inattendu comme classification de l'objet (purent auditif) ré-évoqué ainsi, puis le contenu du complément prépositionnel de cette tête. Cette (re-)classification propre à l'emploi des SN démonstratifs reflète selon nous la forte charge de subjectivité liée à l'emploi de la procédure (ana)déictique en général<sup>6</sup>. Le contenu de ce SN démonstratif proximal est de ce fait présenté comme élément d'information nouvelle pour le discours ('discourse-new') — bien que le référent du marqueur dans son ensemble, lui, soit discursivement 'ancien'<sup>7</sup>.

Une autre illustration de la typologie des sous-types d'anadeixis (voir le tout début de cette même section) qui peut être tirée de l'exemple (3) est l'emploi du SN démonstratif distal *that quietly spoken voice* (ligne 5), qui exemplifie le sous-type « anadeixis de reconnaissance » : car il oriente le lecteur vers une représentation présumée partagée en mémoire épisodique ('la voix douce caractéristique du dramaturge Alan Bennett'). Pour des illustrations du troisième sous-type d'anadeixis évoqué, à savoir la deixis de discours, voir les exemples (8)-(10) au § 3 plus bas.

Les démonstratifs, bien entendu, posent problème pour des traitements à base d'accessibilité tels que ceux d'Ariel et de Gundel et al.<sup>8</sup>. Dans l'« Accessibility Marking Scheme » d'Ariel (2001: 31, item (2)), leurs référents potentiels reçoivent un statut d'accessibilité intermédiaire, tandis que dans la « Givenness Hierarchy » de Gundel et al. (voir (4) ci-dessous), leurs statuts sont semblablement disposés en une séquence de positions intermédiaires entre des formes 'encodant un focus élevé', telles que les pronoms inaccentués et les formes nulles, d'une part, et les formes signalant 'un focus très bas', telle que l'article indéfini, de l'autre. Les formes démonstratives (pronoms comme déterminants) se trouvent aux positions 2, 3 et 5 sur l'Échelle du donné présentée sous (4). Pour la commodité, les positions sont numérotées.

(4) *La « Givenness Hierarchy » de Gundel et al. (1993)*

1	2	3	4	5	6
in focus >	active >	familiar >	uniquely identifiable >	referential >	type identifiable
{it}	that	{that N}	{the N}	{indef. this N}	{a N}
	this				
	this N				

(Gundel et al., 1993, item (1), p. 275)

Les six statuts cognitifs reconnus sur l'Échelle sont rangés dans l'ordre allant du plus restrictif (en termes de signalisation de la localisation mémorielle du référent visé, ici le statut « actuellement en focus » au pôle gauche) jusqu'au statut le moins restrictif (seulement

<sup>6</sup> Cf. l'analyse des démonstratifs anglais de Scott (2013) en termes de leur encodage d'un sens « procédural », qui est censé guider le processus d'interprétation en contexte chez l'interprète.

<sup>7</sup> En effet, ce marqueur aurait aisément pu être remplacé ici par le pronom personnel *they*, le référent en question étant topical et donc en focus au moment de l'emploi ; et de fait, un pronom (*them*) l'avait déjà repris anaphoriquement en amont (à la ligne 2 de l'extrait). Cet état de choses va à l'encontre de l'hypothèse créée en fonction du 'patron anaphorique général' de Levinson (2000) (voir l'item (1) ci-dessus) : car le choix du SN démonstratif à la place du pronom possible ici ne résulte pas, pour autant, en une interprétation non-coreférentielle, comme cela serait prédit.

<sup>8</sup> Voir par exemple de Mulder (2000), Scott (2013), et Cornish (à paraître, 2017).

« identifiable quant au **type** d'entité visée ») au pôle droit. Là où un statut cognitif donné est encodé par un type d'item lexical<sup>9</sup> sur l'Échelle, cet item est censé avoir tous les statuts à sa droite (qui figurent donc plus bas sur celle-ci), en plus de celui-ci. Car à la différence de l'*Accessibility Marking Scheme* d'Ariel, la GH est une échelle « implicationnelle » : autrement dit, à telle position sur l'échelle, l'item lexical qui y correspond signale par implication non seulement le statut cognitif qu'il est censé encoder, mais également tous les autres figurant plus bas que celle-ci (donc à sa droite). Cependant, un marqueur donné peut à l'occasion manifester (ou bien exclure, selon le cas) un statut cognitif apparaissant à sa gauche sur l'échelle (statut plus « restrictif », donc) — mais uniquement en mobilisant l'une ou l'autre des maximes de Quantité de Grice (1975). L'invocation de celles-ci peut permettre, selon les auteurs, de créer une implicature (défaisable) selon laquelle soit le statut à sa gauche sur l'Échelle **n'est pas** de mise en contexte (via la première maxime de Quantité<sup>10</sup>), soit **l'est bien** (via la seconde maxime de Quantité<sup>11</sup>). Voir Cornish (2015 : § 3) pour une discussion plus détaillée.

Un aspect important de la GH est la nature hétérogène des statuts cognitifs et leurs relations avec les types d'expression qui sont censés les encoder sur l'Échelle (voir aussi Cornish, 2015 à ce sujet). Un exemple frappant en est le fait que le type d'expression « SN démonstratif proximal *this N* » apparaît à deux positions distinctes (à savoir, la 2 “active” et la 5 “referential”) sur la GH. Mais ces valeurs sont en réalité liées à des **emplois particuliers en contexte** de ce type de marqueur, comme le montre Cornish (2015) : celle de l'anadéictis ‘stricte’ pour celui de la position 2, puis celle de la deixis de discours pour celui de la position 5. D'autre part, les statuts cognitifs “uniquely identifiable” à la position 4 et “type identifiable” à la position 6 peuvent bien, eux, être considérés comme étant encodés linguistiquement (donc systématiquement) par les types de marqueurs *the N* et *a N*, respectivement — autrement dit, les statuts cognitifs en question ici ne sont pas indépendants des propriétés référentielles des types formels de marqueurs qui sont censés les encoder (ce qui pose tout de même problème pour une échelle de ce type)<sup>12</sup>.

Les démonstratifs sont sujets à ce qu'Ehlich (1982) appelle “la procédure déictique” (même lorsqu'ils sont employés anadéictiquement) : autrement dit, leur interprétation exige le recours au contexte d'énonciation — exigence qui implique une rupture de la continuité contextuelle qui existait en amont du moment de l'emploi, selon Kleiber (1994). C'est ce recours très fondamental au contexte d'énonciation et plus particulièrement aux sphères psychologiques des participants de discours (locuteur et allocutaire(s)) qui, selon de Mulder (2000) et d'autres, rend possibles tous les effets sémantico-discursifs qui sont associés à l'emploi des démonstratifs dans un discours<sup>13</sup>. Leur rôle de ‘marquage d'accessibilité’ pourrait bien alors découler de cette fonction plus fondamentale, de même que (en anglais, français, latin, turc, finnois, japonais et dans bien d'autres langues encore) de la distinction morphologique entre formes proximales et distales.

Fox (1987) fournit des indices significatifs provenant de la conversation spontanée et des textes d'exposition écrits que les pronoms de 3<sup>e</sup> personne en anglais s'emploient dans un segment

<sup>9</sup> En réalité, ce ne sont que des syntagmes (SN, propositions) qui peuvent concourir à assurer un acte de référence, et non des « items lexicaux » (ici, des déterminants et articles) en tant que tels — mis à part bien entendu le pronom *it*, représentant les pronoms de 3<sup>ème</sup> personne : car ces marqueurs remplissent déjà la fonction d'un SN dans les textes.

<sup>10</sup> « Faites en sorte que votre contribution soit aussi informative qu'il est nécessaire (pour les besoins actuels de l'échange) ».

<sup>11</sup> « Ne faites pas en sorte que votre contribution soit plus informative qu'il n'est nécessaire ».

<sup>12</sup> Les maximes de Quantité de Grice, employées comme nous l'avons vu par la GH, puis le fonctionnement général de cette dernière approche analytique, relèvent uniquement de considérations référentielles, dénotatives, en fonction du degré d'« informativité » des marqueurs concernés. C'est également le cas du « patron anaphorique général » (item (1)) de Levinson (2000).

<sup>13</sup> Voir aussi Cornish (à paraître, 2017) sur cette question.



de discours qui est en déroulement : autrement dit, leur emploi, à la différence de celui d'un nom propre ou d'un SN défini à tête lexicale co-occurents, signale que le contexte local en vigueur en amont de la proposition contenant le pronom est à continuer (il n'est donc pas encore terminé : voir aussi Kleiber, 1994 : ch. 3 pour ce qui concerne le français) ; alors que l'emploi d'un nom propre ou d'un autre « SN plein » (voir l'ex. (3) ci-dessus) peut fonctionner comme marqueur de frontière de discours, signalant soit qu'il faut commencer une nouvelle unité de discours, soit terminer celle déjà en vigueur — soit même les deux à la fois.

Toutefois, bien que cela puisse être souvent le cas, la situation n'est en aucune façon aussi simple, tranchée ; car les pronoms peuvent aussi (en liaison avec certains dispositifs lexicaux et syntaxiques accompagnants) effectuer des « sauts en retour » (« return pops ») par-dessus des segments intercalants (interrompants) vers un segment plus central, interrompu. En outre, les noms propres (réduits) et autres SN indexicaux (également réduits), eux, peuvent fonctionner pour maintenir la continuité du contexte local : voir à cet égard le SN démonstratif que nous avons vu dans (3) qui, malgré la 'rupture' associée à l'introduction d'informations nouvelles par rapport au référent visé, suppose néanmoins la continuation du segment de discours à l'œuvre. Walker (1998) avait repéré autant de types de sauts en retour dans des textes attestés<sup>14</sup> qui étaient effectués au moyen de pronoms, que via des SN pleins. L'exemple (5) est une illustration, emprunté à une critique de cinéma parue dans un journal (Cornish, 1999, exemple (7.1), p. 256), de l'emploi d'un pronom (morphologiquement, mais non discursivement, ambigu en contexte) pour marquer un saut en retour :

- (5) For years she was 'la petite blonde rigolotte' - the laughing little blonde - of French cinema but today, after 20 years as an actress, Miou-Miou has matured into a performer of grace and sensitivity.

Filmgoers who remember her as the free-wheeling companion of Gérard Depardieu and the late Patrick Dewaere in Bertrand Blier's 1974 comedy, *Les Valseuses*, may be surprised by her subtle portrayal of the title role - Marie - in Michel Deville's new film, *La Lectrice*, a hymn to the sensual pleasure of reading.

[Cinq paragraphes suivent, portant respectivement sur la carrière de Miou-Miou, le personnage qu'elle interprète dans le film « La Lectrice », le défi qu'elle avait relevé en acceptant d'incarner ce rôle, une brève description de l'une des scènes du film impliquant Marie et son client homme d'affaires, puis l'intérêt qu'avait Michel Deville à réaliser un film basé sur le roman du même titre]

The businessman is played by Patrick Chesnais who won a César award for his performance but is best known in France for his theatre work. Many of the supporting roles are played by leading members of the French theatrical community, including Maria Casarès, best remembered on film as the Princess of Death in Cocteau's *Orphée* and who now enjoys almost legendary status on the stage.

Not yet forty, *she* looks set fair to occupy the international position once held by the young Jeanne Moreau. *She* may even emulate her old friend Gérard Depardieu who has achieved world-wide fame without learning a single word of English. (*The Guardian*, 4 avril, 1989, p. 38. ' Paul Ryan reads between the lines with the French film actress Miou-Miou')

Les deux renvois italiques et graissés via le pronom féminin *she* au paragraphe final dans (5) sont en fait non équivoques, malgré la référence à Maria Casarès qui les précède immédiatement dans l'avant-dernier paragraphe, ou, pour ce qui concerne la seconde occurrence de ce pronom, celle à Jeanne Moreau dans la première phrase du dernier paragraphe lui-même. La raison en est que le paragraphe hôte constitue un saut en retour vers le propos central de ce court article, qui porte sur l'actrice Miou-Miou ; c'est donc un saut en retour après les deux paragraphes précédents portant sur des aspects d'arrière-plan : l'intérêt du réalisateur pour faire le film *La Lectrice* qui constitue une plateforme pour Miou-Miou dans l'article, et les acteurs qui

<sup>14</sup> Principalement des récits oraux provenant de *The Pear Stories* (cf. Chafe (ed.), 1980).

avaient interprété des rôles secondaires dans le film. À noter aussi qu'afin de re-régler correctement le curseur sur le topique global à ce point du texte (l'actrice de cinéma Miou-Miou et sa carrière), ce qui est prédiqué du référent en question doit être mobilisé<sup>15</sup>. C'est donc la structure hiérarchique de discours associé à ce texte qui motive les références pronominales du dernier paragraphe.

### 3. Aspects interactionnels et créateurs de discours de l'anaphore, de l'anadexis et de la deixis

Tous les exemples que nous avons examinés jusqu'ici (qui illustrent l'introduction inférentielle de référents contextuellement disponibles, celle d'informations non présupposées associées à un référent déjà installé, et les sauts en retour) peuvent être expliqués en termes de types particuliers de construction discursive. Dans cette section je poursuivrai plus loin cette piste, cherchant à montrer que la référence anaphorique, anadéictique et déictique est intimement liée à la création du discours<sup>16</sup>. Les statuts « objectifs », représentationnels, purement référentiels de l'interprétation d'indexicaux donnés en contexte peuvent être envisagés en dernière analyse comme découlant du rôle créateur de discours ainsi qu'orientationnel de telles formes — comme nous l'avons vu concernant les démonstratifs, analysés également par de Mulder (2000) et Scott (2013). Nous devons également tenir compte, bien entendu, de la dimension dynamique, interactionnelle de l'emploi des indexicaux, de même que de leur rôle d'expression de certains facteurs subjectifs, tels que celle du point de vue (le thème de la section 4).

Comme nous l'avons vu, la caractérisation en termes d'« accessibilité » de l'emploi des indexicaux en discours suppose l'existence préalable d'un référent dans le modèle de discours en construction, référent qui est « récupéré » via l'emploi de tel ou tel type de marqueur indexical<sup>17</sup>. Or, dans l'exemple (2), aucun référent pertinent pouvait n'être disponible dans le registre discursif à l'œuvre pour être accédé via le pronom *they*. Et pourtant, c'était un marqueur de focus (relativement) élevé, et non de focus intermédiaire ou bas, qui était employé pour cibler le référent visé. Nous appellerons de tels emplois des cas d'« anaphore associative pronominale », même si ce type d'anaphore se limite dans la littérature pour la plupart à des SN définis pleins (voir les exemples attestés (11) - (13) plus bas)<sup>18</sup>.

Voici à présent d'autres exemples où, cognitivement parlant, le référent visé jouit d'un focus élevé au moment de la récupération, impliquant l'emploi du démonstratif distal *that*, et non du pronom à focus élevé *it*, qui aurait été possible à sa place (mais avec une valeur discursive sensiblement différente) :

(6) [Interview, *BBC Radio 4*, 4 août 1997]

“...*I'm not going to the Eisteddfod this year. Work doesn't allow that.*”

(7) “...*A hairpin structure could hold the point of splicing in its stem, but that would*

<sup>15</sup> C'est-à-dire, le contenu de la prédication hôte.

<sup>16</sup> Comme Fox (1987) avait aussi essayé de le démontrer, mais d'une manière trop limitée — voir l'article critique de Cornish (1989) sur cet ouvrage.

<sup>17</sup> Mettant de côté, bien entendu, les deux dispositifs d'introduction de référent proposés par les partisans de la conception en termes d'accessibilité : par ex. le déterminant démonstratif « indéfini » *this* et l'article *a(n)* de la Givenness Hierarchy — qui se trouvent, respectivement, aux positions 5 et 6 : voir (4) ci-dessus.

<sup>18</sup> Voir aussi [Reichler-]Béguelin (1993) pour toute une manne d'exemples attestés d'anaphoriques associatifs pronominaux en français.

*necessitate ligation from one chain across to the opposite side of the helix...*  
 (extrait scientifique attesté, cité dans Myers, 1988 : 4)

Dans les deux cas, on voit des indices d'une distanciation modale de la part du locuteur ou du scripteur par rapport au référent visé, au sein des prédications hôtes. En (6), il y a la confirmation via la négation de la **non-réalité** de l'événement désigné dans la phrase initiale, statut réaffirmé via la seconde ; et en (7), comme le fait valoir Myers (1988), dont l'exemple est tiré, le pronom démonstratif distal *that* convient, car le contenu propositionnel qu'il vise ("the fact that a hairpin structure **could** hold the point of splicing in its stem"), de même que le contexte prédicationnel immédiat de ce pronom ("...**would** necessitate ligation..."), sont tous deux fortement modalisés. À l'évidence, donc, le scripteur est en train de prendre ses distances par rapport à la proposition évoquée, conçue comme situation hypothétique. Comme dans tous les cas d'(ana)deixis démonstrative qu'on a vus jusqu'ici, il y a une implication de contraste, propriété qui constitue bien un trait distinctif des démonstratifs en tant que tels (cf. aussi Scott, 2013, parmi bien d'autres).

Le fil rouge qui relie ces deux emplois 'modaux' semble être le fait que le locuteur ou scripteur ne souhaite pas s'associer ou s'identifier avec le référent, ou bien avec un groupe ou un individu qui tient telle ou telle position dans un débat quelconque : cela est particulièrement vrai dans l'exemple (7), où la possibilité invoquée de la structure en épingle à cheveux tenant le point de coupure dans sa tige pourrait bien constituer une position tenue par un collègue scientifique au sein d'un débat quelconque ; mais également dans (6) — c'est-à-dire où le locuteur enjoint tacitement l'allocutaire à placer le référent visé **en dehors** de sa sphère discursivo-psychologique, en fonction d'un type d'interaction particulier à la fois avec l'allocutaire ou le lecteur, et, dans (7), avec le groupe ou l'individu dont la position dans ce débat est rejetée. L'allocutaire ou le lecteur dans ces exemples est tacitement pris à témoin, voire même sollicité comme allié potentiel, dans le positionnement argumentatif du locuteur/scripteur.

Regardons à présent certains exemples où il ne semble y avoir aucun référent qui pré-existe dans le discours en amont pour que l'indexical le reprenne, mais où une telle représentation est introduite via l'effort d'interprétation de l'indexical dans son contexte prédicatif immédiat. Voici d'abord trois exemples attestés illustrant, non pas l'anaphore au sens strict du terme, mais la **deixis de discours** réalisée via des expressions à base démonstrative (voir à ce sujet la typologie des sous-types d'anadeixis présentée au début de la section 2) :

- (8) *"We intend to record the guest speakers, so **these** will be available to participants at the end of the Conference..."* (Fin de l'allocation d'accueil des participants par le directeur du Centre des Langues au tout début d'un colloque *AFLS*, université d'Édimbourg, le 19 septembre 1991)
- (9) *"11. Address:... If you are moving before 10th October 1998, please leave the form for the new occupiers. If the property is empty on 10th October, please write **that** on the form and return it to me."* (Note sur le formulaire *Register of Electors 1999*, municipalité de Canterbury, Kent, RU)
- (10) *"Buoyant tax revenues from North Sea oil won't last for ever — what will Mr. Lawson do **then?**"* (*The Listener*, 17/01/85)

En (8), le pronom démonstratif proximal *these* était employé afin d’extraire un ensemble d’entités de **premier** ordre (non les orateurs invités !) qui correspondrait aux résultats actualisés de l’enregistrement évoqué par le déclencheur d’antécédent purement prédicatif, qui porte un référent de **deuxième** ordre — ‘l’acte d’enregistrer les exposés des orateurs invités’. Ce déclencheur est enchâssé comme complément infinitif sous un verbe « créateur de monde » (*intend*). Ce référent (‘les enregistrements des exposés des orateurs invités, qui seront disponibles ultérieurement’) n’était à coup sûr pas accessible au terme du traitement de la proposition initiale de cet extrait — d’où l’emploi anadéictique d’un indexical démonstratif afin de réaliser cet acte de création de discours. La variante proximale (marquée), contrairement à la distale, permet au locuteur de s’engager vis-à-vis de l’existence future des enregistrements en question (voir Cornish, 2001 pour une discussion plus ample).

En (9), nous avons affaire à une situation hypothétique qui n’est pas nécessairement actualisée dans chacun des cas. Le scripteur exprime ainsi une ‘distance’ par rapport à sa position, contrairement à son engagement dans l’exemple (8) vis-à-vis de l’existence future des enregistrements imprimé par le choix du proximal *these*, comme nous venons de le voir. Dans chacun de ces cas, ce n’est pas le statut cognitif « objectif » du référent visé qui motive le choix d’un pronom démonstratif proximal ou distal (ou bien d’un pronom de 3<sup>e</sup> personne plutôt que démonstratif) ; mais bien plutôt l’attitude épistémique du locuteur envers le référent en question et son positionnement vis-à-vis de son ou de ses allocutaire(s). Nous sommes face ici à un cas de *deixis textuelle* et non de *deixis de discours*. Toutefois, le pronom *it* n’aurait pas été complètement naturel à la place de *that* dans (9) (réalisant ainsi l’anaphore, mais non la « *deixis textuelle* »). Et cela aurait été absolument exclu dans (8), car il n’y existait **aucun** référent pertinent en tant que tel au moment du discours où l’indexical apparaissait.

Dans (10), l’emploi de l’adverbe démonstratif distal temporel *then* est clairement déictique-de-discours, comme l’est *these* en (8) : comme dans le cas de *these* à l’oral dans ce dernier exemple, celui-là devra être prononcé avec un accent de hauteur dans une réalisation orale. Comme dans (8) également, le référent à l’œuvre n’est pas disponible en tant que tel au moment où l’acte de référence est réalisé, car il doit être instancié via une inférence, que l’emploi contrastif de *then* dans son contexte prédicatif oblige le lecteur à effectuer. L’assertion qui correspond à la première proposition de (10) est donc que les revenus fiscaux abondants provenant du pétrole extrait de la mer du nord à l’époque n’étaient pas infinis ; l’inférence exigée afin d’instancier le référent que l’interprétation de *then* dans son contexte prédicatif contribue à mettre en place, est fondée sur la prémisse constituée par le contenu de la proposition initiale dans son ensemble : à savoir, « Étant donné que les revenus fiscaux abondants à l’époque n’allaient pas durer indéfiniment (car le pétrole provenant des champs pétrolifères de la mer du nord était par définition limité), alors un moment viendrait où il n’y aurait plus de tels revenus ». C’est à ce moment-là que renvoie l’adverbe démonstratif distal *then* dans cet exemple.

Des exemples comportant des références anaphoriques pronominales ne sont pas difficiles à trouver — les publicités « percutantes » sont monnaie courante à cet égard, après tout —, mais elles apparaissent dans d’autres genres aussi<sup>19</sup> :

- (11) “*Recycling is easy - just put it in the bin!*”  
(Notice collée sur les poubelles de la mairie, Canterbury, Kent RU)

<sup>19</sup> Pour des exemples semblables comportant des pronoms de 3<sup>ème</sup> personne, voir Conte (1991) pour l’anglais, l’allemand et l’italien, [Reichler-]Béguelin (1993) pour le français, ainsi que McCawley (1991) et Scott (2016) pour le seul anglais, puis Cornish (1997) pour l’anglais et le français.

(12) [Campagne publicitaire du gouvernement contre l'alcool au volant]  
 “*Stay low, or you’ll live to regret it!*”

(13) [Notice sur le portail d’un pré, Gréoux-les-Bains]  
 « *Interdit de donner à manger aux chevaux. Leur santé **en** dépend.* »

Dans aucun de ces exemples, le référent n’est disponible en tant que tel au moment de l’emploi (et encore moins une « expression antécédente », au sens traditionnel). C’est en traitant la prédication déclencheuse dans son ensemble, et en intégrant le contenu du segment anaphorique en fonction du critère de la cohérence interprétative qui régit l’ensemble des intégrations discursives, que le référent est fourni<sup>20</sup>. À remarquer ici le rôle particulièrement important de la fonction orientationnelle de la prédication hôte (comprenant la forme et le type d’anaphorique choisis en son sein), de même que la relation rhétorique reliant les deux propositions dans chaque cas (cf. Cornish, 2009).

#### 4. Référence indexicale et point de vue

De nombreux chercheurs travaillant sur la référence anaphorique et déictique en discours ont mis l’accent sur la pertinence pour le fonctionnement indexical de l’expression du point de vue et de la subjectivité, selon le « sujet de conscience » dont le point de vue est exprimé à tel ou tel moment du déroulement du discours. Ariel (1990 : 203-4) parmi d’autres avait noté sa pertinence pour l’existence de degrés d’accessibilité de tel ou tel référent dans un discours, et Cantrall (1974) et par la suite Zribi-Hertz (1989) ont pointé son importance centrale pour une compréhension de la distribution des pronoms simples et réfléchis dans les discours anglais. Voir aussi les travaux intéressants de Kuno (1987) sur l’interaction entre des facteurs liés à l’empathie et l’expression de l’anaphore pronominale. Rabatel (1998) fournit des caractérisations utiles de la subjectivité dans le discours littéraire, et montre comment elle peut être repérée dans les textes. Voir aussi, plus récemment, les chapitres dans Dancygier et Sweetser (éds.) (2012) ainsi que van Krieken et al. (2015). Or, parmi les recherches récentes sur l’anaphore, c’est van Hoek (1997, 2014) qui a le plus fait avancer cette notion, en invoquant les concepts de « points de référence », de « dominions » etc. de la Grammaire Cognitive de Langacker. Voir aussi les données trans-linguistiques et analyses intéressantes à propos de la référence logophorique via des pronoms spécialisés, des affixes ou réfléchis dans Huang (2000 : 173-204).

Par défaut, le point de vue à partir duquel le contenu d’un texte est interprété est celui du locuteur (ou du narrateur, dans un texte narratif) ; mais il peut basculer depuis le locuteur ou le narrateur à un référent (humain) qui assume un rôle proéminent à tel ou tel point dans le discours en gestation. Divers « espaces de croyance » peuvent être installés au sein d’un discours donné, attribués à des protagonistes particuliers dans la situation évoquée, ou bien au locuteur ou au narrateur, des passerelles permettant un accès mutuel entre eux. En général, des séquences de pronoms ou de formes nulles renvoyant à la source d’un point de vue donné (un sujet-de-conscience) maintiennent la subjectivité de ce segment de discours, même là où les références sont à la 3<sup>e</sup> personne (le segment de discours aura ainsi le caractère de « pensée et perception

<sup>20</sup> En (11), ‘les déchets papiers que vous jetterez dans cette poubelle afin qu’ils soient recyclés’, en (12), ‘que vous **n**’aviez **pas** consommé seulement une petite quantité d’alcool avant de conduire’, et en (13), ‘que vous **ne** donniez **pas** à manger aux chevaux’.

représentées » : voir l'exemple attesté (14) ci-dessous, ainsi que Blakemore, 2010) ; tandis que l'emploi d'un nom propre ou d'un SN défini coréférentiels est censé briser cet espace de croyance, en relançant celui du locuteur ou d'un autre protagoniste<sup>21</sup>. Voici un extrait d'un roman récent :

- (14) [p. 26. Citation d'une partie d'une conférence donnée par Michel Foucault au Collège de France, au discours direct]  
 « Est-ce que ce type gagne plus que **lui** ?  
 [p. 27. Continuation de la citation de cette partie de la conférence]  
 Oui, sans aucun doute. Bayard ne parvient pas à réfréner la rancœur instinctive qui **lui** fait détester cette voix à priori. C'est avec des gens comme ça que la police doit se disputer les impôts du contribuable. Des fonctionnaires comme **lui**, sauf que **lui**, **il** mérite que la société **le** rétribue pour **son** travail. Mais ce Collège de France, qu'est-ce que c'est ? Fondé par François 1<sup>er</sup>, d'accord, **il** a lu ça à l'entrée. Et ensuite ? Des cours ouverts à tout le monde qui n'intéressent que des chômeurs gauchistes, des retraités, des illuminés ou des profs qui fument la pipe ; des matières improbables dont **il** n'a jamais entendu parler... Pas de diplômes, pas d'examens. Des gens comme Barthes et Foucault payés pour raconter des trucs fumeux. Bayard est déjà sûr d'une chose : ce n'est pas ici qu'on apprend un métier... » (*La septième fonction du langage*, L. Binet, Grasset, Paris, 2015, pp. 26 et 27)

En (14), il est clair que ce passage du roman dont il est extrait relève du *Discours indirect libre* (DIL) : il s'agit de la « pensée représentée » de Jacques Bayard, commissaire affecté à l'enquête sur les circonstances de la mort de Roland Barthes, suite à son audition de la fin d'une conférence de Michel Foucault au collège de France, Bayard cherchant à l'interroger sur ce qu'il connaît de ces circonstances. Il y a de nombreux indices dans ce passage qu'il s'agit ici d'un discours indirect libre « intérieur » : l'emploi caractéristique d'expressions relevant du parler familier (*ce type, C'est avec des gens comme ça que..., ce Collège de France, qu'est-ce que c'est ?, ...d'accord, ..., Pas de diplômes, pas d'examens, des trucs fumeux*), le temps présent employé presque partout, de nombreux pronoms de 3<sup>e</sup> personne (8 en tout) et un déterminant possessif renvoyant au sujet de conscience, des constructions interrogatives au discours direct (« *Est-ce que ce type gagne plus que lui ?, ce Collège de France, qu'est-ce que c'est ?, Et ensuite ?* »), puis l'emploi d'expressions déictiques (*ce type, ce Collège de France, ici*). Par hypothèse, l'emploi par deux fois du nom de famille seul (*Bayard*) ne met pas fin à la source du point de vue exprimé ici. Ces facteurs indiqueraient clairement que le sujet de conscience jusqu'à

<sup>21</sup> Voir sur ce point les données textuelles tirées de deux romans par Hewitt (1995), et dans une perspective plus théorique par van Hoek (1997). Plus récemment, van Krieken et al. (2015) font état d'une étude de l'expression des témoins oculaires (par opposition à des références à des témoins non-oculaires) dans des narrations journalistiques vs. des articles de fond dans des journaux américains et néerlandais portant sur des actes criminels dramatiques. Les résultats indiquaient que dans les narrations, mais non dans les articles de fond, les références à ces témoins oculaires avaient tendance à être très largement réalisées au moyen de pronoms de 3<sup>ème</sup> personne en position sujet dans les propositions concernées, plutôt que par des SN non-sujet pleins. Dans les articles de fond, cependant, le nombre des expressions pronominales vs. nominales des témoins oculaires était sensiblement le même, le nombre de nominaux dépassant de peu même celui des pronoms. Les références aux témoins non-oculaires, elles, étaient exprimées bien plus largement via des nominaux pleins que par des pronoms (voir l'analyse proposée dans le tableau 2, p. 224). Les auteurs font l'hypothèse que ce rapport montre que c'est bien à travers les « lentilles » des témoins oculaires que les événements dramatiques sont présentés dans les narrations, le lecteur étant impliqué dans le déroulement des événements eux-mêmes de cette manière, comme une sorte de protagoniste indirect.

ce point est le référent des expressions pronominales ainsi que des noms propres réduits ('Jacques Bayard'), et non le narrateur<sup>22</sup>.

Ici, contrairement à ce que soutiennent van Hoek de même que Kuno (voir plus bas), l'emploi d'un nom propre réduit (le nom nu *Bayard*, marqueur référentiellement non-autonome) comme sujet des troisième et avant-dernière phrases ne termine pas nécessairement le passage DIL dont JB est pour l'essentiel le sujet de conscience (voir aussi Hewitt, 1995 : 338 en ce qui concerne le phénomène de la pensée représentée sur cette question). Le nom complet de ce personnage<sup>23</sup>, cependant, est employé à de nombreux endroits dans le roman, facteur que nous pouvons en effet interpréter comme signal d'un retour à une conceptualisation plus 'externe', où c'est le narrateur qui prend en charge la suite du roman.

Van Hoek (1997 : 42) soutient que la subjectivité est en étroite corrélation avec l'accessibilité, et fait valoir qu'un référent (humain) donné au sein d'un discours et son « espace de croyance » sont cognitivement accessibles dans la mesure où il ou elle est un sujet-de-conscience, « visionnant » la scène qui est présentée depuis son point de mire. Elle affirme (1997 : 51) que “[The] Use of a full nominal, when it corefers with part of the conceptual structure through which one “views” that nominal [donc le référent du nominal en question], is semantically anomalous”. Comme illustration, elle cite certains exemples de Kuno (1987)<sup>24</sup> :

- (15) a Mary spoke to the school doctor about her ever-worsening depression. He gave her some excellent advice; that **she**/\***Mary** might consider a different major was perhaps his most important suggestion.
- b Mary's mother spoke to the school doctor about her daughter's ever-worsening depression. He gave her some excellent advice; that **she**/**Mary** might consider a different major was perhaps his most important suggestion.

En analysant ces exemples, van Hoek (1997 : 51) suggère que lorsque nous avons affaire à des événements communicatifs cognitifs ou textuels rapportés, le contexte discursif de ces événements est invoqué. Ce contexte implique nécessairement à la fois le locuteur d'origine et son allocutaire conjointement avec leurs points de mire respectifs. Ceux qui rejettent la version de la complétive sujet en (15a) avec le nom propre *Mary* comme sujet de la proposition qu'elle enchâsse prennent alors le point de mire de Mary vis-à-vis des conseils prodigués, car celle-ci avait été l'une des participants de l'événement communicatif d'origine rapporté. Cela n'est à l'évidence pas le cas dans (15b), où le point de mire adopté est celui de la mère de Mary, et non de Mary elle-même (qui fait simplement l'**objet** de la discussion).

Toutefois, l'extrait en (14), malgré l'emploi dans les troisième et avant-dernière phrases

<sup>22</sup> Une exception serait sans doute la troisième phrase de l'extrait, où la source redevient momentanément celle du narrateur (le niveau de langue de cette phrase se démarque assez nettement du reste du passage : à témoin, l'emploi des expressions *ne parvient pas à, réfréner, rancaeur instinctive, a priori*). Cependant, il est également possible ici d'interpréter ce basculement comme représentant une sorte d'amalgame (anglais « blend » : cf. Dancygier, 2012 : 226) des points de vue et du narrateur et du personnage anciennement sujet de conscience, à cause notamment de l'indication de la réaction émotive que la voix et le comportement de Foucault suscitent chez Bayard, et aussi du fait que l'origo de la deixis correspondant à l'emploi du SN démonstratif *cette voix* (ligne 2) est clairement Jacques Bayard en tant qu'énonciateur. Voir aussi l'emploi dans la dernière phrase du démonstratif spatial proximal *ici*, à valeur déictique directe, l'origo étant également JB et non le narrateur.

<sup>23</sup> Expression référentiellement autonome, à la différence du prénom ou du nom de famille seuls : cf. Ariel (1996).

<sup>24</sup> Cependant, il semblerait que l'astérisque qui précède le nom propre grisé *Mary* en (15a) devrait être remplacé par le dièse, afin de signaler le statut peu naturel de cet énoncé dans son contexte, plutôt que (de par l'astérisque) « l'agrammaticalité » de la phrase au niveau syntaxique.

d'un nom propre (réduit) en référence au sujet de conscience en vigueur auparavant (Jacques Bayard), semble être un contre-exemple, puisqu'aucun changement de source du point de vue n'a lieu ici (sauf, comme l'indique la note 22, pour partie dans le cas de la troisième phrase — mais ce pour des raisons indépendantes, tout de même). Cependant, il est fort possible en fait qu'en (15a) ce soit le caractère marqué de la complétive en position sujet qui est (en partie) responsable des niveaux d'acceptabilité divergents ; car si la continuation des deux premières phrases avait revêtu la formulation plus naturelle suivante : ... *perhaps his most important suggestion was that she/Mary might consider a different major*, dans ce cas, le contraste entre l'emploi du pronom et du prénom répété aurait été bien moins net, voire même inexistant. De toute manière, à partir du début de la deuxième phrase (où le pronom sujet *he* signale que le sujet de conscience a changé de 'Mary' au 'school doctor'), la source du point de vue à l'œuvre n'est à l'évidence plus 'Mary'...

Je terminerai ce chapitre en examinant certains décalages au niveau des pronoms anaphoriques en français en termes de conflits de valeur des traits de genre et/ou de nombre par rapport à leur déclencheur d'antécédent. Ces conflits peuvent utilement être compris en termes d'empathie et de changements de point de vue sur les référents concernés (voir aussi à cet égard les exemples de pronoms anglais présentés et analysés par Scott, 2016). D'abord, une illustration intéressante d'un changement significatif de genre par rapport au déclencheur (ici masculin)<sup>25</sup> vers le féminin, tel que porté par un pronom coréférentiel (*elle* dans le tour du second prisonnier) :

- (16) [Extrait du script du film *Le trou* par J. Becker et J. Giovanni publié dans *L'avant-scène du cinéma* 13, 1962, p.10. Exemple tiré de Rosenberg, 1970 : 58]

[Le gardien de prison arrive avec le repas]

Premier prisonnier : *Qu'est-ce que c'est ?*

Gardien : *Le potage du chef au vermicelle...*

[Les hommes commencent à manger]

Second prisonnier : *Elle n'est pas mangeable*

À l'évidence, c'est le nom-prédicat de niveau de base *soupe* (f.) qui détermine la valeur en genre du pronom *elle* dans l'énoncé du second prisonnier, plutôt que son déclencheur textuel *le potage* (m.) *du chef au vermicelle*. Nous avons donc affaire ici à une référence quasi-déictique, au lieu de la référence 'endophorique' attendue via l'expression déclencheuse. L'exemple (16) met en exergue l'importance de la conceptualisation particulière des référents par les locuteurs dans le fonctionnement de l'anaphore, et constitue un indice de plus en faveur du besoin de distinguer entre les concepts de « déclencheur d'antécédent » et d'« antécédent (co-)textuel » pour sa caractérisation (voir à ce sujet la note 3 ci-dessus).

Observons que le pronom *elle* dans (16) apparaît après une rupture dans le co-texte : cela permet à l'inférence « interstitiale » d'avoir lieu, et donne l'occasion au locuteur (le second prisonnier) de développer un point de vue (négatif) particulier par rapport au thème de la nourriture qui est apportée aux prisonniers. À remarquer aussi qu'un aspect important de la prédication hôte co-détermine la sélection du pronom féminin *elle* dans (16) (dont le référent, comme nous l'avons vu, est conceptualisé comme 'soupe', qui connote un plat plus grossier, plus simple, que ne le fait 'potage') : à savoir, le fait que la propriété d'être immangeable (...*n'est pas*

<sup>25</sup> À savoir, *le potage du chef au vermicelle* dans le tour du gardien.



*mangeable*) en est prédiqué. Ce lexème peut aussi être employé pour désigner le repas entier, comme dans l'injonction familière utilisée par les cuisiniers : *à la soupe !* En outre, il apparaît dans toute une gamme d'expressions familières, péjoratives en français. Notons que *potage* désigne prototypiquement un plat relativement raffiné, de même que le plat dans un menu qu'il représente ainsi qu'une rubrique dans les recettes de cuisine. Par ailleurs, *potage* n'a pas le sens générique associé à *soupe*.

Un cas de figure un peu différent est illustré par (17), où un pronom anaphorique qui **maintient** la valeur en genre de son déclencheur d'antécédent est employé là où on s'attendrait à un changement de genre en conformité avec le sexe de l'individu ré-évoqué :

- (17) “...*le premier ministre* (m., sg.) [du Royaume Uni : à l'époque Madame Thatcher], *il est vrai, n'avait pas caché, en s'installant au 10 Downing Street, que la période qui s'ouvrirait serait plus marquée par le sang, la sueur et les larmes que par la facilité. Il* (m.,sg.) *peut, en outre faire valoir que nombre de ces difficultés ont été héritées des travaillistes...*” (*Le Monde*, éditorial, 21/05/81, p. 1) (ex. (5.18) dans Cornish, 1986/2015)

En français, comme dans bien d'autres langues possédant la catégorie nominale du genre grammatical, il est à la fois possible et attendu de référer pronominalement à des individus humains via le pronom correspondant à leur sexe. Cependant, là où un nom désignant des humains (dans certaines capacités sociales, politiques ou professionnelles) possède une valeur en genre qui est à l'opposé de leur sexe, certains effets discursifs particuliers peuvent être obtenus ainsi (du moins à l'époque où l'article du *Monde* était rédigé !). Dans Cornish (1986/2015 : ch. 6), ce phénomène est nommé « perspective référentielle », notion qui à l'évidence relève de l'expression du point de vue dans le discours. En (16), le changement de genre de masculin à féminin résultait de l'expression d'un point de vue négatif sur un référent inanimé par un protagoniste dans le discours en fonction des connotations de deux lexèmes quasi synonymes, dont chacun fournissait une catégorisation différente de l'entité à l'œuvre. Alors que dans (17), le **maintien** du genre grammatical du nom déclencheur signale que c'est le point de vue du référent humain topical en tant que premier ministre sur la situation qui est rapporté : ainsi, les « sang, sueur et larmes » désignés dans la seconde phrase correspondent au contenu même (sinon à la forme) des déclarations réelles de Madame Thatcher.

L'identité de la valeur en genre maintenue dans le pronom peut donc être conçue comme un signal du fait que ces déclarations sont directement attribuées à Madame Thatcher, le segment en question étant présenté depuis sa propre perspective, même si le verbe superordonné employé dans cette seconde phrase est un verbe rapporteur de discours (*faire valoir*). Ce point de vue maintient la perspective imprimée au tout début via l'emploi d'une description de rôle (*le premier ministre*), où Madame Thatcher est conçue comme faisant ces prédictions sur son mandat à venir **dans sa capacité de premier ministre** (nouvellement élu), et non en tant qu'individu particulier (où le pronom féminin singulier *elle* aurait été approprié). C'est précisément le contraste entre le genre du pronom attendu en référence à des personnes (ici féminin : référence « externe », extensionnelle) et celui compatible avec le genre du nom qui avait fourni sa catégorisation en tant que « premier ministre » (ici masculin : référence « interne », intensionnelle) qui fonde cet effet de sens ici<sup>26</sup>.

Voici pour terminer une situation assez différente, où c'est **un SN indéfini** en mention

<sup>26</sup> Voir Cornish (2014) pour une étude plus détaillée de certains phénomènes d'accord en français en fonction de la « perspective référentielle ».

ultérieure qui signale un changement dans la source du point de vue :

- (18) *Quand le père Leras, teneur de livres<sup>27</sup> chez MM. Labuze et Cie, sortit du magasin, il demeura quelques instants ébloui par l'éclat du soleil couchant. Il avait travaillé tout le jour sous la lumière jaune du bec de gaz, au fond de l'arrière-boutique, sur la cour étroite et profonde comme un puits.* (p. 127)

[Quelque 5 pages suivent, décrivant l'existence triste et monotone de Leras, dont les journées sont réglées d'une manière quasi mécanique, travaillant dans un bureau sombre, humide et exigu, où il a été employé de façon continue depuis l'âge de 20 ans pendant quarante années. Il n'a aucune compagnie ni amis. Un jour de printemps, il décide de faire une promenade le long des boulevards de Paris. Il dîne dans un restaurant sur les Champs Élysées, suite à quoi il sent les forces vitales revenir. Il se promène jusqu'au Bois de Boulogne, observant une multitude de fiacres remplis de couples amoureux et détendus. Il est accosté par plusieurs prostituées, mais les repousse. Tout ceci finit par lui donner une conscience aiguë de la solitude et de la vacuité de sa propre existence. Puis, le lendemain matin...]

(...) *Un couple allait au pas dans une allée déserte. Tout à coup, la jeune femme, levant les yeux, aperçut quelque chose de brun. Elle leva la main, étonnée, inquiète :*

« Regardez...qu'est-ce que c'est ? »

*Puis, poussant un cri, elle se laissa tomber dans les bras de son compagnon, qui dut la déposer à terre.*

*Les gardes, appelés bientôt, décrochèrent un vieux (sic) homme pendu au moyen de ses bretelles.*

*On constata que le décès remontait à la veille au soir. Les papiers trouvés sur lui révélèrent qu'il était teneur de livres chez MM. Labuze et Cie et qu'il se nommait Leras.*

*On attribua la mort à un suicide dont on ne put soupçonner les causes. Peut-être un accès subit de folie ?* (p. 132 : Guy de Maupassant, « Promenade », *Contes et nouvelles*, vol. II, Gallimard, 1979, pp. 127-132)

Ici, l'identité du vieil homme trouvé pendu au bout de ses bretelles et le 'père Leras' introduit dans la première phrase de l'extrait est révélée au lecteur à partir du cinquième paragraphe du dernier passage. Le lecteur n'a pas été informé avant la description de la situation dont sont témoins les gardes, que M. Leras s'est suicidé, ni même qu'il avait l'intention de le faire. Cela est certainement un moyen littéraire exploité par Maupassant, « manipulant » ainsi en quelque sorte son lecteur, afin d'évoquer avec force l'horreur et le caractère inattendu de cet événement. C'est à travers l'emploi du SN indéfini étendu *un vieux (sic) homme pendu au moyen de ses bretelles* au quatrième paragraphe du second segment que la situation horrible est présentée aux yeux des gardes, qui à l'évidence ne peuvent pas être au fait de l'information déjà transmise au lecteur par le narrateur (d'où l'emploi d'un SN indéfini —et non défini— étendu dans ce but). D'ailleurs, le contenu lexical même de ce SN indéfini étendu reflète la situation que les gardes avaient vue de leurs propres yeux, motivant ainsi le changement de point de vue à l'œuvre ici. Notons également dans ce sens la conceptualisation du référent concerné par la jeune femme passant devant l'arbre du bois, apercevant « *quelque chose de brun* » (2<sup>ème</sup> ligne du second passage de l'extrait) — également un SN indéfini traduisant son point de vue en tant que témoin de la scène.

Cet exemple montre clairement comment les changements de source du point de vue affectent les relations de coréférence dans les textes, et suggère que les « chaînes de relations

<sup>27</sup> 'Comptable'.

coréférentielles » qui peuvent exister entre une série de marqueurs dépendent du fait qu'il y a une source de point de vue commune sous-tendant chaque mention subséquente. Cela n'est à l'évidence pas le cas ici. Une telle configuration, donc, remet en question le postulat que fait Chastain (1975) d'une distinction entre chaînes « référentielles » et « anaphoriques » dans les textes. Les premières, mais non les secondes, manifesteraient selon Chastain une mention « subséquente » via un SN indéfini, dont le référent est identique à celui introduit plus tôt via un SN indéfini semblable. Mais dans la conception de Chastain, chacune de ces mentions apparaît dans des **textes séparés**, où chaque acte de référence indéfinie introduit le référent à l'œuvre à l'intérieur d'un contexte d'énonciation distinct. En réalité, donc, il ne peut y avoir de « chaîne » reliant ces références inter-textuelles (et non **intra**-textuelles) du tout : voir à ce sujet Cornish (1998 : 27). De toute manière, en (18), bien qu'il ne s'agisse pas de deux textes distincts, les occurrences des références définie (ligne 1 de l'extrait) et indéfinie en question réfèrent au sein d'espaces de croyance distincts, dont chacun est en rapport avec un sujet de conscience différent : le narrateur dans le premier cas, et les gardes dans le second. Notons ici, encore une fois, que c'est la conception référentielle, représentationnelle du fonctionnement des marqueurs qui sous-tend l'hypothèse « co-référentielle » d'expressions indéfinies en mention ultérieure dans les textes.

## 5. Conclusion

Il est clair d'après les exemples et la discussion menée jusqu'ici que les marqueurs indexicaux sont en premier lieu des signaux de l'attitude subjective, épistémique actuelle du locuteur/scripteur par rapport au référent visé, de même qu'à son positionnement envers l'allocutaire/le lecteur ; ils remplissent également un rôle significatif de signalisation et de gestion des sources de points de vue exprimés à travers un discours donné, sources qui peuvent varier entre celles du locuteur ou du narrateur (dans des discours narratifs) et d'un protagoniste quelconque au sein de la situation évoquée. Une autre fonction discursive remplie est celle de signaler et de guider la structuration d'un discours tel qu'il évolue en temps réel, au bénéfice de l'allocutaire ou du lecteur.

Certains modèles du fonctionnement des indexicaux en termes d'accessibilité des référents visés (Ariel) ou de statut cognitif (Gundel et al.), ou encore de hiérarchies néo-gricéennes en fonction des interprétations contrastantes probables de certains indexicaux par un interprète (Levinson, Huang), apparaissent comme trop rigides, dans la mesure où ils échouent à tenir compte du degré considérable de flexibilité en contexte que les marqueurs indexicaux manifestent.

L'*Accessibility Marking Scheme* d'Ariel postule une relation biunivoque entre un ensemble de marqueurs donnés et des niveaux d'accessibilité particuliers de leur référent potentiel ; mais dans Ariel (1990 : 204), l'auteur note l'existence d'une corrélation entre le degré d'accessibilité cognitive marqué selon elle par une expression occupant telle ou telle position relative sur l'AMS, et le niveau plus ou moins élevé d'empathie exprimée vis-à-vis de l'allocutaire. Pour notre part, nous inverserions cette « corrélation »<sup>28</sup>, plaçant l'expression de la

---

<sup>28</sup> Qui est loin d'être parfaite, en réalité : les expressions démonstratives employées notamment dans les exemples (3) (SN démonstratif proximal), (6) et (7) (pronoms démonstratifs distaux) montrent qu'il y a une disparité entre la fonction discursive de ces marqueurs et le prétendu niveau d'accessibilité de leurs référents. Ces disparités indiquent donc fortement que ce qui prime, c'est la fonction discursive (ou « procédurale », dans l'acception de la théorie de la Pertinence adoptée par Scott, 2013), et non le niveau d'accessibilité référentielle.

subjectivité et de l'empathie au cœur du dispositif, et celle de l'accessibilité relative comme reflétant (mais pour partie seulement) celle-ci. Quant à la *Givenness Hierarchy* de Gundel et al., bien qu'elle propose un degré minimal de flexibilité en termes des différents statuts cognitifs que certains marqueurs peuvent cibler, cette approche « rigidifie » tout de même leurs rapports dans une large mesure, et mélange des relations statut cognitif-marqueur(s) déterminées par la langue-système, d'une part, et les valeurs tributaires du contexte d'emploi que de tels marqueurs peuvent assumer, de l'autre.

Tous ces modèles omettent de tenir compte de la pertinence plus globale dans le fonctionnement discursif des marqueurs, de la nature de la procédure référentielle indexicale (que ce soit celle de l'anaphore, de l'anadeixis ou de la deixis) qui est mobilisée en contexte par les locuteurs ou les scripteurs. Car c'est bien le choix de l'une ou l'autre de ces procédures qui détermine en dernière analyse la valeur particulière que les indexicaux peuvent manifester : le niveau d'accessibilité ou le statut cognitif associé à l'emploi de tel indexical en contexte (sa valeur « représentationnelle », en somme) découlent de la procédure sélectionnée par un locuteur ou un scripteur : la dimension « représentationnelle » de leur référence en contexte, donc, se voit complètement assujettie à leur configuration « interpersonnelle » (interlocutive et intersubjective).

### Références bibliographiques

- Ariel, M. (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. London: Routledge.
- Ariel, M. (1996). Referring expressions and the +/- coreference distinction. In T. Fretheim & J. K. Gundel (eds.), *Reference and Referent Accessibility*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 13–25.
- Ariel, M. (2001). Accessibility theory: an overview. Ch. 2 in T. Sanders, T., J. Schilperoord & W. Spooren (eds.), *Text Representation: Linguistic and psycholinguistic aspects*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 29-88.
- Barbérís, J-M. (2008). La deixis spatiale dans les descriptions d'itinéraires piétons : comment s'orienter dans l'espace de la ville ? *Cahiers Chronos* 20 : 199-219.
- Blakemore, D. (2010). Communication and the representation of thought: The use of audience-directed expressions in free indirect thought representations. *Journal of Linguistics* 46(3): 575-599.
- Bühler, K. (2009)/[1934]. *Théorie du langage. La fonction représentationnelle du langage*. Traduction, notes et glossaire par Didier Samain. Collection *Banc d'Essais*. Marseille : Agone.
- Cantrall, W. (1974). *Viewpoint, Reflexives, and the Nature of Noun Phrases*. The Hague: Mouton.
- Chafe, W. (ed.) (1980). *The Pear Stories: Cognitive, cultural and linguistic aspects of narrative production*. Norwood, N.J.: Ablex.
- Chafe, W. (1994). *Discourse, Consciousness, and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago: University of Chicago Press.
- Chastain, C. (1975). Reference and context. In K. Gunderson (ed.), *Language, Mind and Knowledge*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 194-269.
- Conte, M-E. (1991). Anaphores dans la dynamique textuelle. *Cahiers de Praxématique* 16 : 11-33.
- Cornish, F. (1986). Chap. 6 'Agreement and anaphora'. In *Anaphoric Relations in English and French: a discourse perspective*. London & Canberra: Croom Helm, 176-217. Ouvrage

- republié par Routledge Ltd., Londres, 2015.
- Cornish, F. (1989). Article critique : On *Discourse Structure and Anaphora: written and conversational English* by B.A. Fox (Cambridge University Press, 1987). *Lingua* 79: 229-243.
- Cornish, F. (1997). Non-standard anaphora, discourse integration, and coherence. *Verbum* 19 (1-2): 5-23.
- Cornish, F. (1998). Les « chaînes topicales » : leur rôle dans la gestion et la structuration du discours. *Cahiers de Grammaire* 23 : 19-40.
- Cornish, F. (1999). *Anaphora, Discourse, and Understanding. Evidence from English and French*. Oxford: Clarendon Press.
- Cornish, F. (2001). 'Modal' *that* as determiner and pronoun: the primacy of the cognitive-interactional parameter. *English Language and Linguistics* 5(2): 297-315.
- Cornish, F. (2007). Implicit internal arguments, event structure, predication and anaphoric reference. Ch. 9 in N. Hedberg & R. Zacharski (eds.), *The Grammar-Pragmatics Interface*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 189-216.
- Cornish, F. (2009). Inter-sentential anaphora and coherence relations in discourse: A perfect match. *Language Sciences* 31(5): 572-592.
- Cornish, F. (2011). 'Strict' anadeixis, discourse deixis and text structuring. *Language Sciences* 33(5): 753-767.
- Cornish, F. (2014). 'Agreement' as a perspectivizing device in discourse: The view from French. In M.A. Gómez-González, F. J. Ruiz de Mendoza Ibáñez et F. González-García (éds.), *Theory and Practice in Functional-Cognitive Space*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 177-201.
- Cornish, F. (2015). Procédures référentielles indexicales, relations rhétoriques et structuration du discours. *Discours* 17, *Varia* : 3-28. URL <http://discours.revues.org/9098>; DOI : 10.4000/discours.9098
- Cornish, F. (à paraître, 2017). SN démonstratifs et anadeixis : sens 'spatial', ou valeurs tributaires d'une stratégie pragmatique potentielle ? *Journal of French Language Studies* 27 (2).
- Dahl, Ö. & Hellman, C. (1995). What happens when we use an anaphor? Manuscrit non publié, Department of Linguistics, University of Stockholm.
- Dancygier, B. (2012). Conclusion: multiple viewpoints, multiple spaces. In Dancygier & Sweetser (eds.), 219-231.
- Dancygier, B & Sweetser, E. (eds.) (2012). *Viewpoint in Language. A multimodal perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Mulder, W. (2000). Démonstratifs et accessibilité. *Verbum* 22 (1): 103-125.
- Ehlich, K. (1982). Anaphora and deixis: same, similar, or different? In R.J. Jarvella & W. Klein (eds.), *Speech, Place and Action*. Chichester: John Wiley and Sons, 315-338.
- Fox, B.A. (1987). *Discourse Structure and Anaphora: written and conversational English*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Fricke, E. (2003). Origo, pointing, and conceptualisation. In F. Lenz (ed.), *Deictic Conceptualisation of Speech, Time and Person*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 69-93.
- Grice, H.P. (1975). Logic and conversation. In P. Cole & J. Morgan (eds.), *Syntax and Semantics, Speech Acts*, vol. 3. New York : Academic Press, 41-58.
- Gundel, J.K., Hedberg, N. & Zacharski, R. (1993). Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language* 69: 2.274-307.

- Gundel, J.K., Hedberg, N. & Zacharski, R. (2000). Statut cognitif et forme des anaphoriques indirects. *Verbum* 22(1): 79-102.
- Hausendorf, H. (2003). Deixis and speech situation revisited. The mechanism of perceived perception. In F. Lenz (ed.), *Deictic Conceptualisation of Speech, Time and Person*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 249-268.
- Hewitt, L.E. (1995). Anaphor in subjective contexts in narrative fiction. Ch. 14 in J. F. Duchan, G. A. Bruder & L. E. Hewitt (eds.), *Deixis in Narrative. A Cognitive Science perspective*. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates Inc., 325-339.
- Huang, Y. (2000). *Anaphora: A Cross-linguistic Study*. Oxford & New York: Oxford University Press.
- Kibrik, A.A. (2011). *Reference in Discourse*. Oxford: Oxford University Press.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kuno, S. (1987). *Functional Syntax: Anaphora, Discourse and Empathy*. Chicago & London, University of Chicago Press.
- Langacker, R.W. (2002). Remarks on the English grounding systems. In F. Brisard (ed.), *Grounding. The epistemic footing of deixis and reference*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 29-38.
- Levinson, S. C. (2000). *Presumptive Meanings. The theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge, MA/London: MIT Press.
- Lyons, J. (1975). Deixis as the source of reference. In E.L. Keenan (ed.), *Formal Semantics of Natural Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 61-83.
- McCawley, J. D. (1991) *A Linguistic Flea Circus*. Bloomington: Indiana IULC miméographe.
- Myers, G. (1988). *This and that* in discourse anaphora: the ambiguity of references to propositions. Exemple d'une présentation lors de la réunion de la *Linguistics Association of Great Britain*, Université d'Exeter, 1988.
- Oh, S-Y. (2006). English zero anaphora as an interactional resource II. *Discourse Studies* 8(6): 817-846.
- Rabatel, A. (1998) *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne & Paris: Delachaux et Niestlé.
- [Reichler-]Béguelin, M-J. (1993). Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique ? In S. Karolak & T. Muryn (dir.), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves, Actes du VIe Colloque International de Linguistique Romane et Slave*. Crakovie, 29.9-3.10.91, 327-379.
- Rosenberg, S. (1970). *Modern French ce. The Neuter Pronoun in Adjectival Predication*. The Hague: Mouton.
- Sanders, J. & Spooren, W. (1997). Perspective, subjectivity, and modality from a cognitive point of view. In W-A. Liebert, G. Redeker & L. Waugh (eds.), *Discourse and Perspective in Cognitive Linguistics*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 85-112.
- Scheibman, J. (2002). *Point of View and Grammar. Structural patterns in American English conversation*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Scott, K. (2013). *This and that: A procedural analysis*. *Lingua* 131: 49-65.
- Scott, K. (2016). Pronouns and procedures: Reference and beyond. *Lingua* 175-176: 69-82.
- Van Hoek, K. (1997) *Anaphora and Conceptual Structure*. Chicago & London: University of Chicago Press.
- Van Hoek, K. (2014). Pronouns and point of view: Cognitive principles of coherence. Ch. 6 in M. Tomasello (ed.), *The New Psychology of Language*. New York/Hove: Psychology Press,

- 169-194.
- Van Krieken, K., Sanders, J. & Hoeken, H. (2015). Viewpoint representation in journalistic crime narratives: An analysis of grammatical roles and referential expressions. *Journal of Pragmatics* 88: 220-230.
- Walker, M. A. (1998) Centering, anaphora resolution and discourse structure. Ch. 19 in M.A. Walker, A. Joshi, & E. Prince (eds.), *Centering Theory in Discourse*. Oxford: Clarendon Press, 401-435.
- Zribi-Hertz, A. (1989). Anaphor binding and narrative point of view: English reflexive pronouns in sentence and discourse. *Language* 65(4): 695-727.